

PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE & PREVENIR LA MALTRAITANCE AU SEIN D'UN SERVICE D'AIDE À DOMICILE



Horaires : **9 h - 17 h**
Durée : **21h**



Lieu : **Selon programmation**



Nombre de participants :
6 à 12 personnes



Prix :
374 € / pers.
Intra-entreprises :
3 100€ (tarif groupe)



Public :
Tout public



A & C s'engage à assurer l'accès de ces formations auprès des personnes en situation de handicap

PRÉREQUIS

Professionnels souhaitant évoluer dans les métiers de l'aide à domicile

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les éléments fondamentaux pour un accompagnement bientraitant
- Repérer les situations à risque en faisant le lien avec les besoins des personnes accompagnées
- Définir la maltraitance et ses différentes formes
- Réfléchir sur ses pratiques professionnelles
- Comprendre l'intérêt et identifier les possibilités d'une démarche collective et pluridisciplinaire

CONTENU DE LA FORMATION

- Définir la maltraitance
- Présenter les différents types de maltraitance (atteinte de la dignité, défaut de soin, d'informations, sévices...)
- Repérer les situations à risques et les facteurs pouvant être à l'origine d'une situation de maltraitance (institutionnels professionnels, usagers)
- Enoncer la conduite à tenir en cas de maltraitance
- Présenter les risques juridiques encourus en cas d'acte maltraitant
- Réfléchir et prendre du recul par rapport à sa pratique professionnel et pouvoir l'analyser
- Définir l'épuisement professionnel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Échanges
- Travail en groupe
- Apport théorique
- Mise en situation, étude de cas
- Vérification des acquis



SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

- Evaluation avant/ après et à + 1 mois
- Evaluation de la satisfaction de la formation par les participants
- Remise d'une attestation de fin de formation

INFOS & INSCRIPTIONS



05 46 97 51 42

contact@atouts-competences.fr



@atouts-competences.fr